

Domaine Public

1 7 8 9

Edition PDF
du 18 août 2008

Les articles mis en ligne
depuis DP 1788
du 11 août 2008

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.
En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Et si le CIO s'occupait de sport

L'olympisme peut-il être autre chose que le super-meeting de championnats du monde simultanés?
(André Gavillet)

Aménagement du territoire: des règles pour faire cohabiter les humains et la nature

Un économiste propose un marché des droits pour organiser la réduction de la zone constructible
(Jean-Daniel Delley)

La spéculation immobilière, maladie des villes

Quand un immeuble passe de 10 à 25 millions en deux ans, certains y gagnent mais plus nombreux sont ceux qui y perdent (Daniel Marco)

Camorra, le terrifiant Système napolitain

Récit d'un journaliste napolitain qui a osé l'immersion dans les clans mafieux de Campanie. Impensable autant qu'instructif (Invitée: Carole Lambelet)

Le pasteur Rittmeyer, le Renan vaudois

Un livre de Robert Nicole sur une personnalité à la théologie hétérodoxe (Invité: Pierre Jeanneret)

Et si le CIO s'occupait de sport

L'olympisme peut-il être autre chose que le super-meeting de championnats du monde simultanés?

André Gavillet (13 août 2008)

Il y a quarante ans, c'est-à-dire hier, le CIO prétendait défendre et illustrer l'éthique sportive. Non seulement par la fraternité née des concours, mais aussi par le désintéressement. N'étaient admis aux Jeux que les athlètes pour qui le sport n'était pas un métier ou la source principale de leurs revenus.

Sous l'ère Samaranch, l'amateurisme a cessé d'être une exigence. Parce que la publicité, le sponsoring, la télévision avaient donné une nouvelle dimension au sport de haut niveau. Parce que beaucoup de régimes, autoritaires et même démocratiques, pour magnifier leur image, entretenaient leurs athlètes de pointe comme des professionnels fonctionnarisés. Parce que le CIO lui-même tirait un profit gigantesque, à l'échelle des Jeux, des droits de reproduction des compétitions.

L'amateurisme comme garant de l'éthique sportive a vécu ou survit à peine dans des disciplines discrètes comme le tir à l'arc. Mais par quoi le remplacer si l'on veut que les Jeux ne soient pas que le super-meeting de championnats du monde simultanés?

Deux gymnastes chinoises

Avant même que commencent les concours, on a pu les découvrir à la télévision, le président Hu Jintao ayant tenu à les encourager au cours de leur entraînement. Deux

gymnastes chinoises par leur taille, leur poids, leur structure osseuse correspondaient exactement à ces enfants-oiseaux adaptés aux vols qu'exigent les engins de la gymnastique. Et, on le sait, cette particularité physique s'obtient par un surentraînement qui bloque et la croissance et la puberté.

Alerté, le CIO élude, en rappelant qu'il appartient aux Fédérations de faire respecter les règles qu'elles-mêmes érigent. En l'occurrence, l'interdiction de concours avant l'âge de 16 ans.

En soi, cette mesure est déjà insuffisante. On ne se présente pas à ce niveau de compétition sans un entraînement intensif de plusieurs années. C'est donc bien avant dix ans que ces enfants sont embrigadés. Interpellée, la Fédération internationale de gymnastique a affirmé avoir reçu des assurances, état civil à l'appui.

Comment attendre du CIO qu'il soit le défenseur des droits de l'homme si, dans son domaine, il ne fait pas respecter les droits de l'enfant?

Les impasses

L'olympisme a atteint ses limites. Le constat est banal. D'abord le gigantisme des Jeux. Seules quelques capitales ou mégapoles peuvent prétendre être villes organisatrices. Le surdimensionnement exclut une véritable fraternisation des

athlètes – et surtout on a passé des disciplines classiques à la participation de tout ce qui est compétition sportive. De l'athlétisme au sport. Deuxième limite, celle du plafonnement des records, l'homme atteignant le seuil des performances qu'autorise sa physiologie.

Questions essentielles qui justifieraient la réunion d'un «conclave»: qu'est-ce que le sport? qu'est-ce que la performance naturelle? et, selon la réponse donnée, qu'est-ce que l'olympisme?

CIO et Fédérations

Les membres du CIO sont cooptés. Ce mode d'élection soustrait l'institution aux pressions politiques. Ce peut être une garantie d'indépendance. Mais la cooptation a les tares de l'endogamie. On reste entre soi. Les présidents des grandes fédérations sont membres du CIO et, une fois choisis, électeurs du président!

Toute réforme devra donc aussi être institutionnelle, rompant la cogestion Fédérations-CIO. Si le CIO veut promouvoir une nouvelle conception de l'olympisme, corrigeant les fléaux actuels cumulés du chauvinisme national et de l'argent, il devra l'imposer aux Fédérations, non pas comme modèle de leur propre organisation, qu'elles sont libres de décider, mais comme condition de participation aux Jeux. Pour participer, il ne suffira plus de répondre à des

exigences sportives ordinaires
mais à des exigences

«olympiques», qui donneraient
un sens nouveau au slogan

«l'important n'est pas de
gagner mais de participer».

Aménagement du territoire: des règles pour faire cohabiter les humains et la nature

Un économiste propose un marché des droits pour organiser la réduction de la zone constructible

Jean-Daniel Delley (17 août 2008)

Pour l'aménagement de son territoire, la Suisse a fait confiance pour l'essentiel aux cantons et aux communes. Berne n'édicte que les principes généraux. Cette politique de proximité a échoué. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir le pays, du Plateau aux Alpes: l'emprise croissante des constructions qui poussent en ordre dispersé, avec leur cortège d'infrastructures routières et de centres commerciaux, provoque un véritable mitage du territoire et la destruction des paysages et des milieux naturels (DP 1748).

Chaque commune, sans souci de coordination, a élargi sa zone à bâtir. A tel point qu'aujourd'hui, ces zones sont surdimensionnées: 60'000 hectares – 27% de la superficie constructible du pays – sont encore libres de toute construction, de quoi loger 2,5

millions d'habitants. A quoi il faut ajouter que 30% des immeubles sont situés hors de ces zones.

C'est pourquoi l'initiative populaire «*De l'espace pour l'homme et la nature*», qui vient d'être déposée, propose le gel de zones à bâtir pour vingt ans et un rôle accru de la Confédération dans l'aménagement du territoire. Ce qui a si bien réussi à la Suisse pour la protection de son aire forestière – chaque arbre abattu doit être remplacé – servira de modèle pour la gestion de la zone à bâtir: une nouvelle surface consacrée à la construction sera compensée ailleurs par une réduction équivalente de la zone à bâtir.

Mais qui acceptera de voir sa parcelle retrogradée en zone non constructible? Et les communes auront-elles les moyens de dédommager ces

propriétaires? L'économiste bâlois René L. Frey suggère (*Basler Zeitung*, 14.8.08) que l'Etat émette un volume limité de droits d'usage, chaque propriétaire de terrain en obtenant un nombre insuffisant pour obtenir une autorisation de construire. D'où la nécessité d'en acquérir pour réaliser un immeuble, ce qui conduirait les vendeurs à renoncer à un projet sur leurs terrains. Le renchérissement des coûts qui en résulterait favoriserait une densification du domaine bâti, un objectif visé par l'initiative.

Les auteurs de cette initiative – seize organisations de protection de l'environnement – veulent clairement influencer la révision en cours de la loi sur l'aménagement du territoire qui prévoit d'affaiblir encore les règles actuelles.

La spéculation immobilière, maladie des villes

Quand un immeuble passe de 10 à 25 millions en deux ans, certains y gagnent mais plus nombreux sont ceux qui y perdent

Daniel Marco (15 août 2008)

Les immeubles laissés pour compte par la déconfiture immobilière de la Banque cantonale genevoise sont gérés depuis 2000 par la Fondation pour la valorisation des actifs de ladite banque. 5,2 milliards de francs de prêts hypothécaires pour des biens immobiliers n'en valent que la moitié, selon une estimation réalisée immédiatement après la crise.

Il y a deux ans, un de ces immeubles a été vendu à une société luxembourgeoise pour 10,7 millions de francs. Après avoir congédié les locataires, cette société l'a cédé récemment au Fonds de compensation de l'AVS pour la coquette somme de 25,5 millions. Cette opération illustre la hausse constante des prix de l'immobilier dans le canton de Genève et, métropolisation oblige, dans les territoires contigus vaudois et français. Une hausse qui a débuté après la courte accalmie qui a suivi l'effondrement du marché immobilier dans les années 90. Les acteurs économiques, pour qui l'argent est une matière première, font preuve de bien peu de mémoire. Chaque agent immobilier est plus enclin à suivre, voire à précéder une tendance à la hausse des prix qu'à tirer des leçons des crises précédentes. Dans la Tribune de Genève, qui a relaté l'affaire, certains d'entre eux regrettaient de ne pas avoir réussi le coup à la place de la société luxembourgeoise.

Dans une phase de hausse des prix immobiliers urbains, cette transaction met aussi en lumière le fait qu'un immeuble de rapport peut valoir beaucoup plus vite qu'occupé par des locataires. Alors même que le marché genevois est complètement asséché avec une offre de logements de l'ordre de 0,2% du parc immobilier, soit dix fois moins que le seuil de pénurie.

Cette récente transaction soulève deux questions:

- Va-t-on vers un nouvel éclatement de la bulle spéculative en cours?
- Le Fonds de compensation de l'AVS a-t-il fait une bonne ou une mauvaise affaire?

On peut répondre affirmativement à la première, sans trop d'hésitation. Mais il importe plutôt de savoir quand la bulle éclatera. *«Le propre d'une bulle spéculative, c'est qu'on l'identifie après son éclatement»*, ironisait il y a dix-huit mois dans le même quotidien (28.03.07) et avec l'oubli qui caractérise la profession une économiste de l'immobilier de la Banque Lombard Odier Darier et Hentsch.

La deuxième question est essentielle. En achetant le bâtiment au prix fort, le Fonds de compensation de l'AVS, une institution publique ayant pignon sur rue, a participé pleinement à la spéculation qui règne dans la métropole genevoise. Soit le Fonds revend sa récente acquisition avec

bénéfice, une bonne affaire pour lui mais une mauvaise action pour la collectivité. Soit il en conserve la propriété et c'est une mauvaise action et une mauvaise affaire.

Lorsque les bâtiments objets d'une spéculation, comme les immeubles de l'ex-squat Rhino, voient leurs prix baisser – hypothéqués pour 28 millions auprès de l'ex-SBS et rachetés 3 millions par l'actuel propriétaire –, ce sont les actionnaires de l'institution prêteuse qui paient la différence ou, si celle-ci est publique, les contribuables. Mais en règle générale, ce sont tous les utilisateurs du cadre bâti (et non bâti), locataires, habitants, petites, moyennes voire grandes entreprises, commerces, artisans, etc. qui paient les profits issus de la spéculation, ceux de la bulle d'hier comme de celle d'aujourd'hui, comme le relevait Jacques Robert, secrétaire régional du syndicat Unia. En effet les propriétaires sont conduits à fixer les loyers très élevés pour rentabiliser leurs biens.

Pour lutter contre cette maladie des villes qu'est la spéculation immobilière, il s'agit pour les collectivités publiques, notamment celles qui sont responsables des grandes agglomérations, de mener une politique d'achat de terrains à bâtir, de mettre en place des dispositifs d'intervention tels qu'un droit de préemption et d'emption, des possibilités d'expropriation

pour cause d'intérêt public et d'imposer fortement les profits de la spéculation.

Dans l'attente d'une tel programme politique, le retour

à la doctrine de l'ancien procureur général genevois Bernard Bertossa – tolérer des squatters dans les immeubles de logement laissés volontairement vides et sans

projet par leurs propriétaires pour cause de spéculation – et réquisitionner les bâtiments vides devrait prévaloir.

Camorra, le terrifiant Système napolitain

Récit d'un journaliste napolitain qui a osé l'immersion dans les clans mafieux de Campanie. Impensable autant qu'instructif

Invitée: Carole Lambelet (15 août 2008)

Passé d'agréables vacances en Italie? Sur la côte amalfitaine peut-être? Ou n'importe où dans ce pays? Alors, ne lisez pas ce livre. Il pourrait à jamais votre âme et votre corps sous leur croûte dorée par le soleil de la Péninsule. Votre peau commencerait à exsuder de la dioxine, des déchets radioactifs, des balles de kalachnikov, des pourritures hospitalières, toute la mortelle moisissure, toutes les tortures, les drogues et les systèmes d'exploitation dont la camorra campanienne a fait son empire.

Mais si jamais vous en avez le courage ou simplement l'envie de suicider votre cerveau, alors ouvrez-le. Vous y découvrirez le jus financier coulant des ordures italiennes (vous comprendrez enfin la crise des poubelles napolitaines), l'empire textile souterrain qui fabrique les nippes des grands couturiers, la redoutable et silencieuse efficacité du port de Naples, qui irrigue l'Europe entière de ses marchandises au noir et des produits de l'esclavage mondialisé, l'aménagement si particulier du territoire italien, les règles péninsulaires du

développement non durable, les mortelles connexions avec la Chine et bien d'autres horreurs encore.

Vous plongerez dans le Système, dit camorra par les non initiés, à côté duquel la mafia sicilienne n'est qu'amusement d'enfants de chœur. Un empire semi-clandestin qui a déployé ses armées sur tout le continent, particulièrement en Allemagne, en Angleterre et en Europe de l'est. Aucun pays n'est à l'abri. Pas même la Suisse. Vous resterez sans voix devant la virulente efficacité du management *camorresco*.

Vous prendrez connaissance du fait que les assassinats, règlements de comptes, exécutions et guerres de clans ne sont qu'anecdotes pour médias en mal d'infos croustillantes. Qu'ils occultent un sida économique, dont l'Italie, entièrement infectée, meurt à petit feu sur le long terme mais dont elle tire sa survie à court terme; une maladie dont le chiffre d'affaires annuel vaut des milliards d'euros; une énorme méduse dont la lympe n'est pas seulement composée de sueur et de sang humains mais

aussi de la complicité de millions de gens qui ne connaissent rien d'autre que le Système et ne vivent que par lui.

Vous y lirez aussi la seule histoire «poétique» de cet ouvrage, celle de Pasquale, habitant de la commune de Secondigliano, l'une des banlieues du grand Naples. Probablement le meilleur couturier du monde... payé 600 euros par mois par le Système. Ses confections ont nourri tous les grands de la mode européenne. Il ne le savait pas, se croyant simple employé d'une mini-entreprise de couture. Un soir, regardant la télévision, il a vu sur Angelina Jolie le costume dont il était le plus fier et le plus amoureux. Probablement acquis par l'actrice pour des milliers de dollars. Mais ce n'est pas l'aspect financier qui a tué le métier en lui. C'est de découvrir que personne ne savait que lui, Pasquale, de Secondigliano, était le créateur de cette merveille. Pasquale est devenu chauffeur au service du Système, ronge ses mains de magicien dans la brûlante froidure des déchets lombards et ne touche plus une aiguille.

Ne cherchez pas une œuvre littéraire dans le livre de Roberto Saviano. A l'écrire, l'auteur s'est peu à peu mis à délirer d'horreur. Les mots, seule défense possible contre le sida du Système, se mettent à tourner dans les pages, grignotent toute rationalité, éparpillent lentement mais sûrement les entrailles de la pensée. A écrire un tel reportage d'immersion dans le plus terrifiant des systèmes

économiques et criminels, on ne peut que devenir fou. Dissoudre son équilibre interne dans le vitriol mafieux. Ou hurler – et c'est la phrase ultime de l'auteur: «*Fils de pute, je suis encore vivant!*»

Dernier détail: l'une des techniques utilisées par les mafias de tout poil pour blanchir leurs produits financiers et légaliser leurs activités consiste à falsifier les

bilans de leurs entreprises. La camorra y excelle. En Italie, une loi a été récemment adoptée qui décriminalise la falsification de bilan. Son père? Il cavaliere Berlusconi.

Roberto Saviano, Gomorra, Dans l'empire de la camorra, Paris, Gallimard, 2007 (Mondadori 2006 pour l'édition italienne)

Le pasteur Rittmeyer, le Renan vaudois

Un livre de Robert Nicole sur une personnalité à la théologie hétérodoxe

Invité: Pierre Jeanneret (17 août 2008)

L'auteur de ce petit livre est une personnalité atypique. Instituteur, membre du parti socialiste, ce capitaine d'infanterie fut l'un des très rares officiers à militer contre l'équipement nucléaire de notre armée, dans le cadre du Mouvement contre l'armement atomique de la Suisse du début des années soixante. C'était l'époque où le colonel-divisionnaire Züblin et une partie de l'EMG rêvaient de «*1000 chars, 1000 avions et la bombe atomique*»...

Atypique, son héros ne l'est pas moins! Le pasteur Charles Rittmeyer (1918-2002) fut au centre de «*l'affaire*» éponyme, bien oubliée aujourd'hui mais qui fit grand bruit à l'époque: il fut en effet, en 1957, révoqué de son ministère dans l'Eglise nationale vaudoise, non pour de sordides affaires de mœurs mais pour ses positions hétérodoxes. L'ouvrage est moins une biographie de Rittmeyer – même s'il fournit

des renseignements sur sa vie et les étapes de son évolution – qu'un exposé de sa pensée. Agnostique ou athée, Robert Nicole est *expressis verbis* un disciple (ose-t-on dire un adepte?) de son approche théologique rationnelle.

Né à Sainte-Croix, de père médecin précocement disparu, Charles Rittmeyer fut très vite habité par des interrogations et des doutes métaphysiques qui le menèrent au bord du suicide, Abandonnant peu avant leur terme des études au Poly, il entreprit des études de théologie et fut consacré pasteur. *Domaine Public* n'est sans doute pas le lieu le plus idoine pour une dispute religieuse. Mais voici comment on peut, brièvement, résumer la pensée de Rittmeyer. Disciple de Descartes, mathématicien se voulant libre de tout préjugé, il prétendait appliquer la méthode cartésienne aux Evangiles, les passer au crible du doute

systématique (ce qui, à vrai dire, avait déjà été en partie réalisé par l'école allemande historico-critique dite de Tübingen). Il fallait débarrasser les textes «*sacrés*», en réalité des constructions humaines, de ce qui constituait à ses yeux un fatras d'inventions des évangélistes (les «*miracles*», la résurrection, construction paulinienne fondée sur son judaïsme originel, etc.), en leur restituant leur caractère parabolique ou symbolique. A la suite d'Ernest Renan – auteur d'une leçon inaugurale qui provoqua le scandale et le fit chasser en 1862 du Collège de France, puis d'une *Vie de Jésus* rationaliste – Rittmeyer voyait en Jésus non le fils de Dieu mais «*un homme, un sage, un penseur éminent, un philosophe de la trempe d'Euclide, Epicure ou Socrate*.» Est-il besoin de dire que de telles affirmations le marginalisèrent rapidement dans le corps pastoral, même si

ses paroissiens lui apportèrent leur soutien? Il est vrai que Rittmeyer apparaît aussi dogmatique que ses adversaires orthodoxes, quand par exemple il affirme péremptoirement être «parvenu à ne redonner la parole qu'à Jésus seul». Mais le conflit théologique allait se doubler d'un conflit politique, Rittmeyer étant surtout attaqué par les milieux traditionalistes proches de la droite vaudoise. Il faut malheureusement ajouter que les mesquineries à son égard ne manquèrent pas, du côté des instances officielles de l'Eglise nationale. Et sa révocation fut finalement entérinée par le Conseil d'Etat vaudois.

Sans emploi, sans salaire, mais

soutenu par un cercle d'amis, Rittmeyer assura la survie matérielle de sa famille, et surtout la diffusion de ses idées, par d'innombrables conférences pendant des décennies. Ses idées allaient encore évoluer, frisant l'ésotérisme de la franc-maçonnerie (la «*religion cosmique*», l'image de l'oeil). On ne se prononcera pas ici sur la pertinence de ses spéculations, par exemple l'identité du message de Jésus avec celui de la secte des Esséniens (les manuscrits de Qumran), par ailleurs réfutée par plusieurs théologiens contemporains. Au-delà de l'exposé d'une pensée à la fois stimulante et discutable, à laquelle le lecteur adhérera ou non, l'ouvrage de Robert

Nicole, alerte nonagénaire, se veut aussi un plaidoyer rationaliste pour la pensée libre et critique et son autonomie, celle-ci impliquant à ses yeux la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Robert Nicole, Jésus ce maître de sagesse méconnu. La vie et l'œuvre de Charles Rittmeyer ingénieur géomètre et licencié en théologie, Ed. à la Carte, 2007, 101 p. On peut commander le livre à l'adresse de l'auteur (Maillefer 4, 1315 La Sarraz). Pour mieux connaître Robert Nicole lui-même, interview-vidéo par Pierre Jeanneret, 8 octobre 1997: cassette déposée aux Archives de la Ville de Lausanne, Fonds filmique P264.